

Editorial : chère lectrice, cher lecteur

Autor(en): **Aeby, Pierre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

C'est vers la fin du printemps que fleurissent habituellement les assemblées annuelles de nos organisations cantonales et l'assemblée ordinaire de notre fondation suisse. Pour nos responsables, c'est l'occasion de tirer un bilan public de nos activités, de relever les points forts et de déceler les secteurs perfectibles. Malgré une structure fédéraliste complexe, Pro Senectute peut s'enorgueillir de pratiquer la plus grande transparence quant à ses ressources et à l'usage qu'elle en fait. Il est normal que les bénéficiaires et clients de nos services, notre personnel salarié et bénévole, les pouvoirs publics, nos partenaires et la presse aient un droit de regard critique sur notre fonctionnement et qu'on nous fasse savoir ce qui mériterait d'être amélioré.



Pierre Aeby

2003 sera aussi marquée par le départ de deux personnalités attachantes de notre fondation: Ruth Dreifuss, qui préside sa dernière assemblée générale en juin, et Martin Mezger, qui quitte son poste de directeur à la fin de l'année. La première comme le second (à qui, le moment venu, nous témoignerons encore notre gratitude) méritent la plus grande reconnaissance pour les années qu'ils auront passées au service de Pro Senectute, des droits, du bien-être et de la dignité des personnes âgées du pays. Notre institution est fière de leur travail et reconnaissante de tout ce qu'ils ont fait. Que leurs successeurs marchent sur leurs traces, tel est notre vœu le plus cher.

Pierre Aeby
directeur adjoint

L'air du temps

Tout pour le bien-être des personnes âgées

La Fondation Pro Senectute propose une riche palette d'offres de consultation et de prestations de services adaptées aux besoins divers des personnes âgées. Voici une vue d'ensemble des prestations des organisations cantonales de Pro Senectute.

En 2002, 34 000 renseignements en tout genre au sujet de la vieillesse ont été fournis dans les centres d'information de Pro Senectute. Les questions financières et celles qui concernent l'organisation de l'existence et le logement sont prépondérantes.

En comparaison de l'année précédente, davantage de personnes ont eu recours à la consultation sociale: les assistantes et assistants sociaux des centres de consultation ont conseillé et accompagné près de 28 000 personnes en 2002. Un tiers d'entre elles avaient entre 70 et 79 ans, un second tiers entre 80 et 89 ans et, parmi le tiers restant, 20% étaient plus jeunes et 10% plus âgées. De toutes ces personnes, 33% ont eu recours à des consultations ponctuelles, 37% à des consultations de durées moyenne ou longue et 23% ont été accompagnées sur une durée moyenne ou longue (7% divers). Les questions financières (de plus en plus fréquentes également dans la consultation sociale) et celles qui ont trait à l'organisation de l'existence et au logement sont les thèmes dominants, avec les problèmes juridiques et la santé.

A l'instar de l'année antérieure, 11 000 personnes ont reçu une aide financière individuelle en 2002. 84% de ces moyens financiers provenaient de la caisse AVS de la Confédération, 12% des fonds propres de la fondation et 4% de fonds particuliers. Les demandes en matière d'aides financières individuelles ne cessent de croître.